



N°100 - SEPTEMBRE 2014

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes



Cent (100)

C'est le centième numéro du Provence Alpes Infos. Ce modeste mensuel est, avec la newsletter hebdomadaire un moyen de communication avec le mouvement sportif régional et nos partenaires. Je remercie celles et ceux qui ont contribué depuis 14 ans à sa rédaction. Avec une attention particulière à Gaby Olmeta, sportif (handballeur en son temps), journaliste, universitaire, conseiller qui en 2000 nous a orienté vers cette présentation simple, flash, en recto verso, facile à lire ou ... à jeter.

Une seule page de papier ce qui nous met en paix avec notre attachement au développement durable !!!

Centième anniversaire de la mort de Jean Bouin, athlète emblématique, marseillais, triple recordman du monde du 5000m, 10000m et de l'heure, vice-champion olympique du 5000m en 1912 à Stockholm. Jean Bouin, ce n'est pas qu'une tribune du stade Vel'. Il est mort le 29 septembre 1914 à 25 ans lors de la première bataille de la Marne, il a été inhumé au cimetière St Pierre à Marseille. René Espana, un autre journaliste de talent, lui a rendu hommage à travers un livre "Jean Bouin de Marseille". Le CROS a fait frapper sa médaille d'honneur à son effigie. La ville de Marseille qui candidate au titre de capitale européenne du sport 2017 vient de lui rendre hommage.

Enfin, en ce mois de septembre, il y a aussi les opérations "Centez-Vous Sport", ne l'oubliez pas (je sais, ça s'écrit avec "S" mais ça m'arrange comme ça !!)

FÉDÉRATIONS Égalité Femmes-Hommes

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes marquera-t-elle la fin de ce qui peut s'apparenter à certains privilèges... ou en créera-t-elle de nouveaux ? Toujours est-il qu'avec la promulgation de cette loi, portée par Najat Vallaud-Belkacem avant et pendant son bref passage au ministère en charge des sports, le code du sport voit ses articles L.131-8 et L.131-11 modifiés (ce qui du coup est conforme à la décision du Conseil d'État du 10 octobre 2013 en termes de hiérarchie des normes - voir PAI n°94).

C'est finalement la version du Sénat qui entrera en vigueur laquelle, rappelons-le prévoit deux types de représentation si la proportion des licenciés de chacun des deux sexes est inférieure ou supérieure à 25%.

SPORT Un nouveau ministre

Après 139 jours à la tête du ministère en charge des sports et au lendemain d'un remaniement ministériel, Najat Vallaud-Belkacem a laissé sa place à Patrick Kanner, qui a été nommé ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports le 26 août dernier.

Maître de conférences en droit public à Lille III, il est conseiller général du canton de Lille Sud-Ouest depuis 1998.

Il a été premier vice-président du conseil général du Nord de 2004 à 2011 puis président du conseil général du Nord jusqu'en septembre 2014. C'est le troisième ministre des sports en deux ans.

Thierry Braillard conserve son portefeuille de secrétaire d'état aux sports.

FÉDÉRATIONS Des délégations changeantes

En dehors des renouvellements quadriennaux des délégations ministérielles, il est extrêmement rare que la reconnaissance étatique accordée aux fédérations fasse l'objet de modification.

En quelques mois, 4 fédérations ont vu leur délégation modifiée.

La fédération française de Tennis a élargi sa délégation pour accueillir le padel.

La fédération française de wushu arts énergétiques et martiaux chinois a perdu sa délégation au profit de la fédération française de Karaté et disciplines associées. Les fédérations françaises de muaythai et de fighting full-contact kick-boxing ont vu leur agrément respectif retiré.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Sur proposition du Mouvement Associatif, c'est "l'engagement associatif" qui a été désigné "Grande cause nationale 2014" par le Premier ministre, le 14 février dernier.

Dans le contexte économique, social et politique actuel, cette décision est une reconnaissance de l'action au quotidien des associations ; à cette occasion, ce sont toutes les formes d'engagement associatif de millions de personnes de tous âges que le Mouvement Associatif souhaite mettre à l'honneur.

La diversité et la force des associations ainsi que l'importance de leur contribution à la vie en société et à l'économie de notre pays sont méconnues.

Qui sait, par exemple, que le nombre d'associations a crû de 19% entre 2005 et 2011 ? Que l'engagement bénévole représente 1 à 2% du PIB ? Que 6% des salariés du privé travaillent dans une association ? Que le budget du secteur associatif représente 3,2% du PIB, et que sa contribution au "bonheur national brut" est encore plus élevée ?

Les actions engagées dans le cadre de la Grande cause 2014 visent à faire prendre conscience à nos compatriotes du rôle fondamental que jouent les associations dans la vie de notre pays.



Grande cause nationale 2014

Le mouvement associatif sportif PACA, fort de ses 11 500 associations, souhaite une meilleure connaissance de l'action associative par notre société et une plus forte implication des pouvoirs publics dans le soutien et le développement de ses actions, que ce soit sur le terrain financier ou juridique.

Les associations jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète, au quotidien et au plus près des besoins.

Elles animent les territoires, créent du lien, promeuvent une citoyenneté active et contribuent à la résolution des crises économique, sociale, environnementale et politique que connaît notre pays.

Le CROS et les 4 CDOS de Provence-Alpes organisent, cette année encore, un stage jeunes dirigeants pour contribuer au renouvellement des dirigeants de nos associations sportives.

Ce stage aura lieu du 27 au 31 octobre 2014 à GAP. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre ligue ou du CROS pour vous inscrire.

Plus d'infos sur www.crosprovencealpes.com

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional
• Directeur de la Publication : Pierre MARINÉ - Comité de Rédaction : J.D BONNET - A. FISCHER - Q. DENIAU - Infographiste : C. CHAUVIERE
• CROS PA : Parc Club de l'Arbois - RD 543 - 13480 CABRIES - Tél. 04 42 10 22 00 - Fax. 04 42 10 22 01 - E-mail : provencealpes@franceolympique.com
Site Internet : www.crosprovencealpes.com





Interview

3 QUESTIONS à Françoise SAUVAGEOT, Vice-présidente du CROS

En tant que vice-présidente du CROS vous portez l'opération « Sentez-Vous Sport », pouvez-vous nous expliquer les objectifs de cette opération ?

Cette opération, initiée en 2010, vise à promouvoir les bienfaits de l'activité physique et sportive, faire découvrir le plus grand nombre de sports, à travers les clubs, pour tous les âges de la vie, valoriser la relation essentielle de proximité avec les collectivités locales et aujourd'hui celle, non moins fondamentale, avec les entreprises partenaires de ce projet, devenu une marque. Au-delà de la célébration sur la 3^{ème} semaine de septembre, c'est une philosophie qui s'incarne, pour changer notre façon de vivre, notre façon de travailler, notre façon d'évoluer, notre façon d'être avec soi et avec les autres... Bref, vivre mieux !

Quels sont les points forts de « Sentez-Vous Sport 2014 » ?

Sentez-Vous Sport 2014 atteint sa maturité.

14 villes phares déploieront l'ensemble des journées-cibles, depuis le dispositif Vital en partenariat avec Décathlon aux journées du sport scolaire, du sport universitaire, du sport en entreprise, aux portes ouvertes dans les clubs.

Plusieurs fédérations viennent nous rejoindre et le sport professionnel entre dans la boucle de diffusion des messages, ouvrant même ses centres lors de la journée du patrimoine sportif.

Le succès croissant des assises « Sport et Entreprises » nous permet cette année d'élargir l'audience et la participation grâce à des duplex sur plusieurs sites.

À noter que nous prolongerons l'action de partage d'expériences avec des Trophées en décembre.

Enfin, un club d'entreprises SVS, un réseau se crée avec ses outils, sa dynamique, sa force de soutien.

Quel avenir peut-on envisager pour cette opération dans le futur ?

Si l'enjeu est de faire bouger la Société, ce ne pourra être que dans la durée et la montée en puissance !

L'avenir le plus proche, c'est 2015 et la Semaine Européenne du Sport, proposée sur notre modèle, dont nous aurons à valoriser les points forts et probablement élargir encore vers d'autres cibles dont les besoins se feront connaître....

Mais l'ambition ne s'arrête pas là... Aller au plus près de tous, transformer nos habitudes, mieux vivre dans nos villes mieux équipées, se sentir mieux chaque jour, au travail, à l'école, à la maison de retraite...

SVS n'est qu'un déclencheur... Pour aller plus loin, il faut chaque année être plus nombreux, plus efficace et les relais sont là, fédérateurs !



LES RENCONTRES DU CROS PROVENCE-ALPES

La réforme de la formation professionnelle

QUEL IMPACT POUR LES EMPLOYEURS DU SPORT ?

Le Comité Régional Olympique et Sportif Provence-Alpes et l'Agefos Pme PACA vous proposent de prendre connaissance des principales nouveautés de la loi portant sur la réforme de la formation professionnelle le :

Samedi 11 octobre 2014

(9h30 à 12h30)

au Centre de Formation "Christian Chalvidan"
à Cabriès

Outre la mise en oeuvre du compte personnel de formation (CPF), cette loi réaménage plusieurs principes régissant la formation professionnelle comme l'obligation d'un entretien professionnel et repense totalement son système de financement.

PRÉSENTATION DE LA MATINÉE

1

Un dispositif de formation innovant en matière de sécurisation des parcours professionnels, de maintien à l'emploi ou de reconversion : l'IRIS Sport.

2

L'action collective de formation d'Agefos Pme et du CROS en direction des acteurs du mouvement sportif de Provence-Alpes Côte d'Azur.

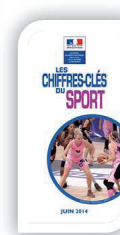
3

Les critères de financement des actions de formation de la branche Sport en 2014



Plus d'infos sur www.crosprovencealpes.com

SPORT UN SECTEUR D'ACTIVITÉ DYNAMIQUE



Le ministère en charge des Sports a publié ses traditionnels « chiffres-clés du sport » qui fournissent chaque année un panorama global du secteur à travers 24 indicateurs couvrant des champs

variés allant de l'économie générée par le sport en France (dépense sportive, emplois) à des données relatives à la pratique sportive, aux équipements sportifs ou encore aux diplômes sportifs délivrés.

Tout d'abord, ces chiffres-clés nous enseignent que la croissance économique générale du secteur a été particulièrement importante. La dépense sportive française s'est ainsi établie à 37,1 milliards d'euros en 2011 (contre 35,4 milliards en 2010), soit une hausse de 4,8% en un an.

Les principaux contributeurs sont toujours les ménages dont la consommation en biens et services sportifs a permis de générer un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros (47,4% du total).

Au-delà de la croissance de la dépense sportive, ces chiffres permettent également de mettre en lumière la bonne tenue du nombre d'établissements et de l'emploi salarié dans le secteur sportif privé. Après une année 2011 difficile marquée par le recul du nombre d'établissements et du nombre de postes salariés, l'année 2012 a vu le secteur redémarrer : les 27 000 établissements (+1,9%) ont employé un total de 110 000 salariés (+2%).

Plus d'infos sur www.crosprovencealpes.com

Agenda

10 octobre 2014

Formation CROS : Durée et organisation du temps de travail (niveau 2)

10 et 31 octobre 2014

Formation CDOS 84 : Le projet associatif : feuille de route de mon AS

21 et 28 octobre 2014

Formation CDOS 13 : Préparer et animer efficacement une réunion

24 et 25 octobre 2014

Formation CDOS 04 : Animer un site web

